



DEPARTEMENT DE L'AUBE
ARRONDISSEMENT DE TROYES
COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 31 octobre 2023

Date de la convocation : 25/10/2023
Date d'affichage de la convocation : 25/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le **31/10/2023 à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Monsieur Roland BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Etaient présents : Mmes et MM. Roland BROQUET, Romain ARNAUD, Emilien BIGNON, Claire ADAM, Bernard SADY, Maggy CARON, Pascal RANC, Claude LAPIERRE, Edith L'HOSTE, Pierre BAILLY, Alain NOUGARET, Philippe GOFFART, Vanessa CHEVALLIER, Gérard TRUTAT, Sylvie VELUT, Florent GAUROIS, Reynald CARLOT, Séverine BROQUET.

Absents ayant donné procuration : Christie DEZERT pouvoir à Claire ADAM, Sabrina GUYON pouvoir à Vanessa CHEVALLIER, Estelle MIGNOT pouvoir à Emilien BIGNON, Agnès RAGOT pouvoir à Roland BROQUET, Pierre MARCHAL pouvoir à Claude LAPIERRE, Sophie MASSIASSE pouvoir à Bernard SADY, Emeline DE BRUIN pouvoir à Maggy CARON, Julien GOFFART pouvoir à Philippe GOFFART.

Absents : Mmes Eléonore De FRESCHVILLE, Anne-Lise DURAND et M. Johann DE BRUIN.

Secrétaire de séance : Mme Claire ADAM.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 18
Représenté : 08
Votants : 26

Délibération n°

2023_D_091

Objet de la délibération : Bail de chasse – Lot n° 2 - Les Houssots

Monsieur le Maire,

↳ Rappelle les délibérations :

- 2023_D_014 du 30 mars 2023 décidant le renouvellement des baux de chasse,
- 2023_D_067 du 11 juillet 2023 autorisant le lancement d'une nouvelle consultation sur le périmètre de la Communauté de Communes pour le lot n°2 (les Houssots – 138 ha 50) n'ayant pas été attribué ;

↳ Informe que ce lot, malgré la nouvelle consultation n'a pas trouvé bailleur,

Le **Conseil municipal**, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ **DECIDE** de laisser la parcelle sans nouvelle destination.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Roland BROQUET.

